



ACACIA IMMOBILIER

EURL au capital de 8000 € - RCS Caen 453 064 594

Siège social : 49, avenue de la Mer, 14390 CABOURG

Tél : 02 31 28 00 00 - E-mail : cabourg@laforet.com

## Barème à compter du 1 janvier 2020.

### ➤ Ventes :

**Honoraires de transaction : Forfait de 5 500€ + 5% du prix du bien au-delà de 50 000 €.**

Ces honoraires sont à la charge du vendeur selon le mandat, cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

**Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

**Honoraires de rédaction d'acte : 600€ TTC à la charge de l'acquéreur.**

### ➤ Locations :

**Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 2,5% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

**Honoraires pour les autres baux :**

- **Location saisonnière** : 25% TTC du loyer hors charges à la charge du locataire.
- **Professionnels** : 12% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire.
- **Autres** : 20% TTC du loyer hors charges à la charge du locataire.

### ➤ Gestion Locative :

**Honoraires de gestion : 7,5% TTC du loyer mensuel charges comprises.**

### ➤ Immobilier Commercial :

**Honoraires de transaction : 5% HT soit 6% TTC du prix du bien avec un forfait minimum de 5 000 € HT à la charge de l'acquéreur.**



ACACIA IMMOBILIER

EURL au capital de 8000 € - RCS Caen 453 064 594

Siège social : 49, avenue de la Mer, 14390 CABOURG

Tél : 02 31 28 00 00 - E-mail : cabourg@laforet.com

## Barème à compter du 21 septembre 2018.

### ➤ Ventes :

Honoraires de transaction :

**Forfait de 5 500€ + 5% du prix du bien au-delà de 50 000 €.**

Ces honoraires sont à la charge du vendeur selon le mandat, cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

**Cas particulier ➔ honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

### ➤ Locations :

**Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :** 8 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée :** 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation :** 2,5% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

**Honoraires pour les autres baux :**

- **Location saisonnière :** 25% TTC du loyer hors charges à la charge du locataire.
- **Professionnels :** 12% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire.
- **Autres :** 20% TTC du loyer hors charges à la charge du locataire.

### ➤ Gestion Locative :

**Honoraires de gestion : 7,5% TTC du loyer mensuel charges comprises.**

### ➤ Immobilier Commercial :

Honoraires de transaction :

**5% HT soit 6% TTC du prix du bien avec un forfait minimum de 5 000 € HT à la charge de l'acquéreur.**